

9 février 2023

## Appel à manifestation d'intérêt pour compléter la Commission Cap Rural

La commission Cap Rural, créée en 2014, a pour objectif de contribuer à l'élaboration des orientations et des modes d'actions de Cap Rural. Elle est composée de ses principaux financeurs (État, Région, UE...) et de personnes bénéficiaires de son action : agents de développement local, élus et directeurs de structures publiques et associatives, consulaires et experts du rural. Elle est co-présidée par le directeur de l'EPLEFPA Le Valentin - qui porte Cap Rural - (Frédéric Lalanne) et un élu régional.

Compte tenu de la durée des mandats des élus locaux ou associatifs et de la mobilité professionnelle des salariés, nous recherchons régulièrement de nouveaux membres sur la base d'appels à manifestation d'intérêt comme celui-ci.

Actuellement, nous cherchons quatre à cinq nouveaux membres acteurs du développement local rural en AuRA : élus locaux, agents de développement, directeurs d'association prioritairement dans le Cantal, les Savoie, la Drôme, le Rhône (cela n'exclut pas des candidatures d'autres territoires). Il est attendu une participation individuelle (et non une représentation de votre structure).

Si vous êtes intéressé(e) pour enrichir et contribuer aux travaux de cette commission, merci de nous faire connaître votre acte de candidature **avant le 15 mars 2023** (par simple courriel à [direction@caprural.org](mailto:direction@caprural.org) ou en appelant Anne Carton au 06 89 93 87 27). Votre candidature sera ensuite présentée aux co-présidents pour validation.

NB : La commission Cap Rural se réunit en moyenne deux fois par an (au printemps et à l'automne, sous forme d'une demi-journée), en présentiel et/ou à distance. Cap Rural prend en charge les frais de déplacement.